



**Pôle In 49**  
*Incubateur social*



BLEU  
BLANC  
ZEBRE

**49**

## Assemblée générale ordinaire 2018

### Rapport d'activités 2017

L'année 2017 a été un tournant pour Pôle In 49.

La « structure », créée en mars 2015, a été pensée, de fin 2011 à octobre 2014, au sein d'Angers-Technopole. Ce projet personnel à dimension collective a abouti à la création d'une association.

Pendant les deux premières années, nous avons travaillé sur la mise en place d'une Consultation en direction d'habitants du quartier La Roseraie, en porte à porte, et à faire connaître la démarche sur ce territoire.

En 2017, Pôle In 49 est revenue sur ses fondamentaux, pour devenir une **association entrepreneuriale, un incubateur social**.

Le projet initial était de partir des besoins d'habitants, en mettant en place une action permettant une création d'entreprise.

C'est le pari du Groupement d'achats – marché bio initié en octobre 2016. Le « marché bio » permet de répondre à un besoin d'habitants, en terme de pouvoir d'achat. Il permet, aux adhérents, une appropriation de l'action, puisqu'ils pèsent, eux-mêmes, leurs produits.

En 2017, le choix d'opter pour du salariat, pour remplir les missions de coordination, et de faire appel à des volontaires Services civiques (VSC), était nécessaire. Car, pour nous, le bénévolat doit être du plaisir et non du salariat masqué. Cela a nécessité des moyens financiers, et le projet est, à présent, en autofinancement. Ainsi, nous pouvons nous affranchir des subventions. Néanmoins, nous représenterons des dossiers de demande de subvention, pour tester la co-construction.

Quelques chiffres & données :

- 4 adhésions, en mai 2017 → 110, fin 2017, essentiellement des habitants de La Roseraie
- 1 « marché bio » toutes les semaines
- 1 local de stockage de papier mis à disposition par Podeliha, au 17 de la rue Léon Blum
- 1 plateforme de stages qui a permis de trouver une solution à 15 jeunes, majoritairement de La Roseraie
- 1 visite de l'entreprise Brioche Pasquier, pour 2 classes du collège Jean Vilar
- récupération de la taxe d'apprentissage, fraction hors-quota → 1500 € pour le collège Jean Vilar
- continuité des actions du Conseil de l'emploi et du développement local au sein de la Maison de la création et de la transmission d'entreprises → nouveaux projets
- reprise du dialogue avec la collectivité et rencontre avec le maire d'Angers, en décembre 2017 → membre du Conseil de développement d'Angers Loire Métropole